

Les 5 arnaques les plus courantes qui ciblent les personnes âgées

in 2022 <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/sinformer/actualites/les-5-arnaques-les-plus-courantes-qui-ciblent-les-personnes-agees-en-2022/>

De nombreuses arnaques ciblent spécifiquement les personnes âgées.

Plus vulnérables, les personnes âgées sont régulièrement la cible d'escrocs en tout genre qui tentent de vendre des services, produits ou des contrats à ces aînés. Une forme de maltraitance pouvant être punie par la loi. On vous explique les arnaques les plus fréquentes...

Du faux agent EDF venu vérifier un compteur électrique en passant par les chèques bancaires détournés, de multiples arnaques guettent nos aînés. **Les personnes âgées semblent être la cible privilégiée des malfaiteurs** qui les repèrent en amont. Rien qu'à Paris, plus de 500 personnes âgées de plus de 75 ans ont été victimes d'escroqueries à leur domicile en 2021, selon la préfecture de Paris.

Ces vols, souvent obtenus par ruse, peuvent aussi être considérés comme de la **maltraitance financière**. Car dans la maltraitance, il y a bien souvent un rapport de pouvoir : l'agresseur a le dessus sur sa victime, trop faible, dépendante ou effrayée pour réagir et se défendre. Rappelons que la maltraitance est punie par la loi, selon le contexte et les situations aggravantes qui sont décrites (violences, négligences, abandon de la personne).

Voici quelques-unes des arnaques les plus en vogue dernièrement...

Faux agents municipaux

Régulièrement, des communes alertent sur la présence de **faux agents municipaux** qui se présentent au domicile des plus âgés pour proposer leurs services moyennant... quelques billets !

Récemment, c'est la gendarmerie du Tarn-et-Garonne qui alertaient contre des faux agents sillonnant la région pour un « *versement d'allocations sur présentation de carte bancaire* » précise la gendarmerie.

Comment prévenir les risques ? De manière générale, les personnes qui se présentent à domicile doivent pouvoir présenter une carte professionnelle et avoir pris un rendez-vous au préalable. Si ce n'est pas le cas, il ne faut pas hésiter à reporter la visite ou à prétexter un temps de réflexion.

Faux agent EDF, faux plombier, livreur...

Ils sont parfois en uniforme, en costume et prétendent travailler pour une grande entreprise (EDF, Veolia...). Ils prétextent devoir vérifier le compteur d'eau, d'électricité ou devoir réparer une prétendue fuite pour ensuite s'introduire au domicile de la victime et lui dérober son argent, ses bijoux ou des biens de valeur.

Pour la mairie de Paris, qui a lancé cet été une campagne de sensibilisation aux vols par ruse dont sont victimes les personnes âgées, les escrocs ne manquent pas d'imagination pour soutirer de l'argent à leurs cibles. Ils endossent souvent différents rôles... « **Ce sont des vols « à la fausse qualité** », c'est-à-dire que les voleurs usurpent la fonction de quelqu'un d'autre, un plombier, un livreur, un électricien », décrypte l'adjoint (PS) de la maire de Paris à la sécurité, Nicolas Nordman, à 20 Minutes. « *Ils profitent de la crédulité et de l'isolement des personnes âgées pour pouvoir s'introduire chez elles et les voler* », ajoute-t-il.

L'adjoint à la sécurité décrit aussi le profil de « l'employé parfait » : « *La victime sort d'un magasin où elle a fait ses courses. Une personne, disant travailler dans l'établissement, se présente et lui dit que l'opération de paiement n'a pas fonctionné. L'escroc lui présente alors un terminal de paiement électronique (TPE) et lui dit de réintroduire sa carte, récupérant ensuite ses données personnelles* ».

Comment prévenir les risques ? Comme précédemment, toute personne se présentant à domicile doit pouvoir justifier sa présence par une carte professionnelle. En cas de doute, ne pas hésiter à appeler l'entreprise concernée ou à reporter le rendez-vous.

L'arnaque au matelas

La presse locale s'en émouvait cet été 2022 : depuis quelques semaines, **les arnaques « au matelas »** se multipliaient dans le Var. D'ailleurs, le commissariat de police de Draguignan (83) avait déjà reçu plusieurs plaintes.

Pour cette arnaque, les malfaiteurs abordent les personnes âgées sur les parkings des supermarchés, se faisant parfois passer pour le service après-vente du magasin, en posant habilement des questions sur leur literie. Le but : proposer un nouveau matelas en leur faisant croire que le leur est abîmé ou infesté d'acariens. Après plusieurs échanges voire dans certains cas, un déplacement au domicile de la personne âgée, l'escroc parvient à soutirer de l'argent à la personne âgée.

Comment prévenir les risques ? Les policiers du Var ont appelé les personnes âgées à la plus grande vigilance et recommandé, si possible, d'être entourées lors de ces rendez-vous ou de demander un temps de réflexion aux prétendus vendeurs.

L'escroquerie au chèque bancaire

Chaque année, près de 200 000 chèques sont dits « frauduleux ». Selon la Task-force anti-arnaques, le montant total de la fraude s'élevait à 538 millions d'euros en 2020.

Particulièrement utilisé par les personnes âgées, **le chèque peut être détourné en étant volé ou faussé.**

Comment prévenir les risques ? Il est recommandé de remplir les chèques au stylo à encre noire, en tirant des traits pour ne laisser aucune marge. Il faut également immédiatement faire opposition si le chèque a été volé.

Faux sites administratifs

Aujourd'hui, il existe de nombreux **faux sites administratifs** qui proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance) à la place des citoyens.

Pour les personnes âgées qui ne sont pas toujours à l'aise avec les outils numériques, la tentation peut être grande de faire appel à ces « professionnels » qui proposent la réalisation des démarches administratives. Malheureusement, de nombreux escrocs offrent ces services pour tenter de récupérer des informations confidentielles et rémunération.

Comment prévenir les risques ? Pour éviter toute arnaque, mieux vaut passer uniquement par le site officiel de l'administration (service-public.fr). Il y a aussi la possibilité de consulter le Centre européen des consommateurs (ici) pour s'assurer que l'entreprise qui a proposé le service est sérieuse.

À noter : de nombreuses personnes âgées, comme de nombreux salariés, sont aussi victimes d'appels concernant le **Compte Personnel de Formation (CPF)**. Les fraudeurs usent de différentes méthodes pour tenter de récolter les données personnelles (principalement le numéro de sécurité sociale) de la victime. Ils incitent la personne à s'inscrire ou l'inscrivent à son insu à des formations factices auprès de fausses sociétés.

Le CPF est clôturé une fois mis à la retraite, théoriquement les personnes âgées ne sont donc pas concernées par ces arnaques. Mais de nombreux fraudeurs tentent tout de même d'extorquer des données confidentielles...

- 5 septembre 2022
- *Dernière mise à jour : 05 août 2025*